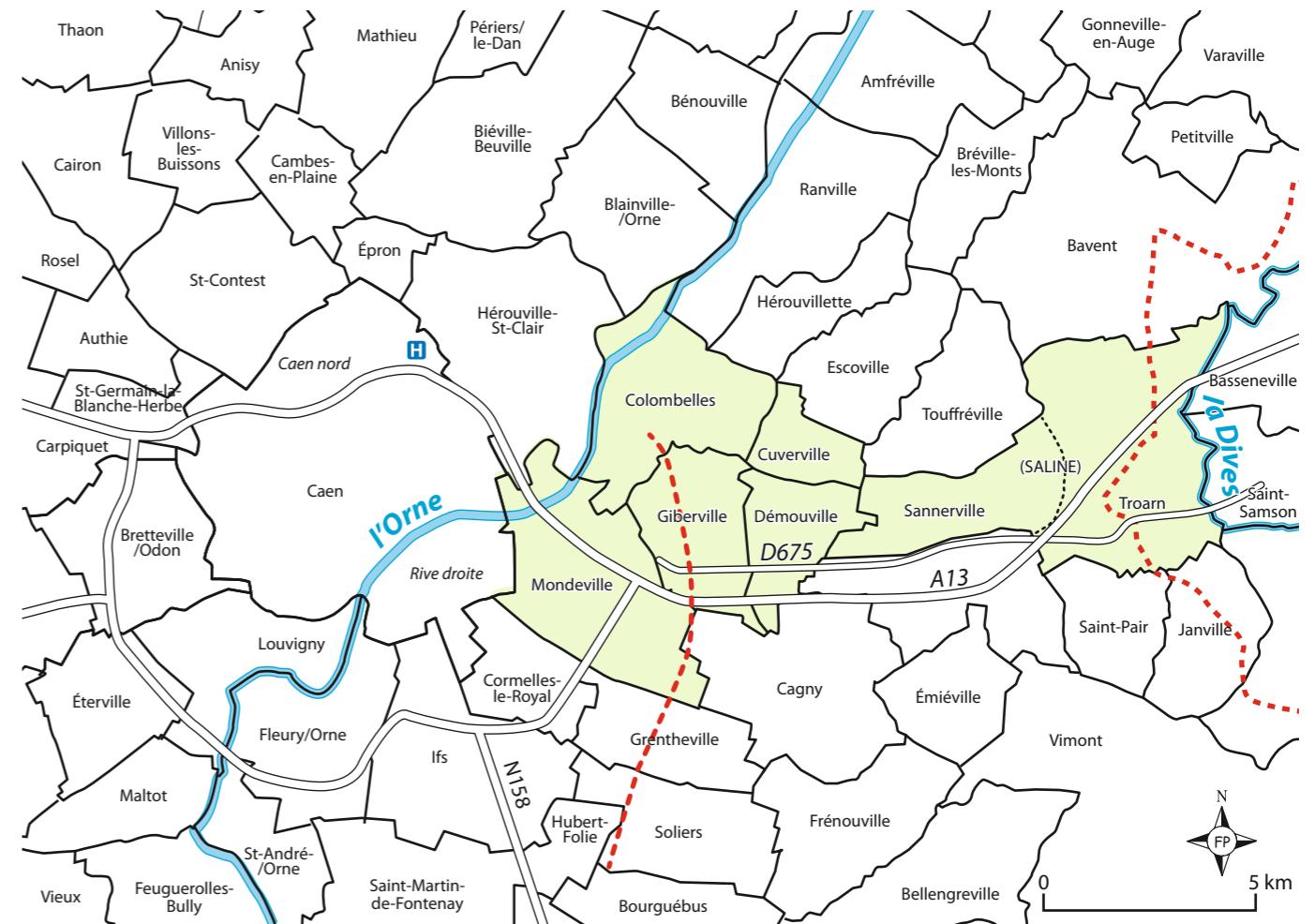


C - ZONE EST



La zone orientale est la plus petite (46 km^2) mais elle est fortement peuplée avec 32 000 habitants regroupés en six communes. Elle est située entre la ville de Caen et les marais de la Dives.

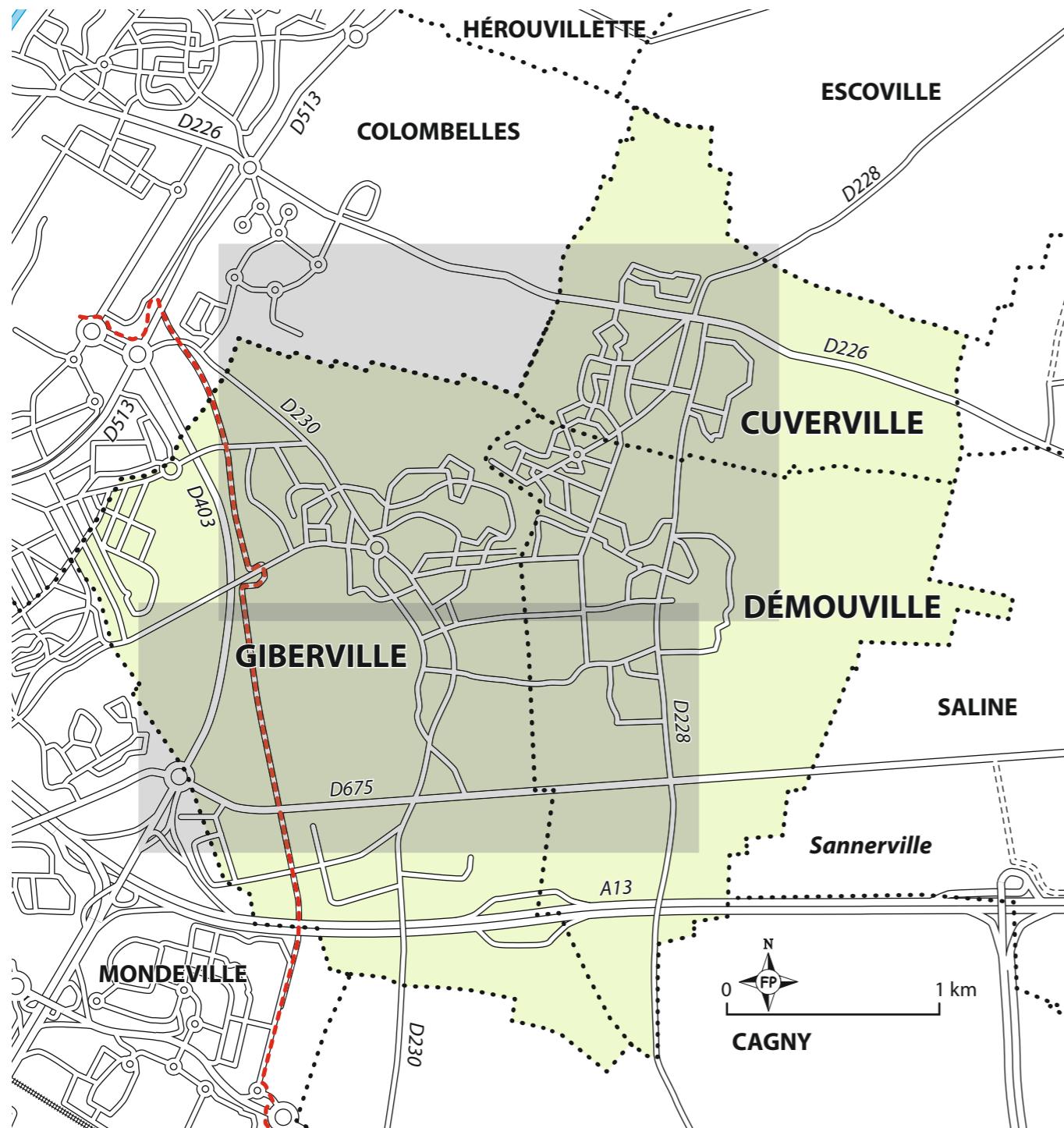
Dans sa partie ouest, elle accueille de grands espaces industriels et commerciaux. La reconversion du site de l'ex Société Métallurgique de Normandie redessine en partie l'offre d'équipement pour les cyclistes.

Les aménagements cyclables de cette zone sont nombreux, quelquefois de bonne qualité et très agréables, souvent dispersés sans grandes connections, parfois quasi inutiles par absence de maillage.

Cette partie ouest est traversée du nord au sud par la voie verte du chemin de fer minier qui reliait autrefois l'usine sidérurgique de Colombelles aux mines de fer de la plaine de Falaise.

La partie orientale est plus rurale. Elle est peu équipée mais est traversée du nord au sud par la véloroute de la Côte Fleurie, très fréquentée malgré quelques critiques. Elle est aussi traversée d'ouest en est par la D675 (la même que dans la zone ouest !) dont l'équipement pour les cyclistes est incohérent et dangereux.

GIBERVILLE, CUVERVILLE et DÉMOUVILLE



CUVERVILLE

Rue d'Escoville (D228)

120 m d'une belle piste à double sens, en site propre, au nord de la D228, en face du cimetière. Aucune continuité et aucun intérêt, sauf peut-être un jour d'enterrement avec de nombreuses voitures stationnées.

Note globale : D.

Rues de Sannerville et de Colombelles (D226)

Dès la sortie du bourg, vers l'ouest et vers l'est, la D226 est longée par des bandes cyclables sur chacun de ses bords. C'est mieux que rien.

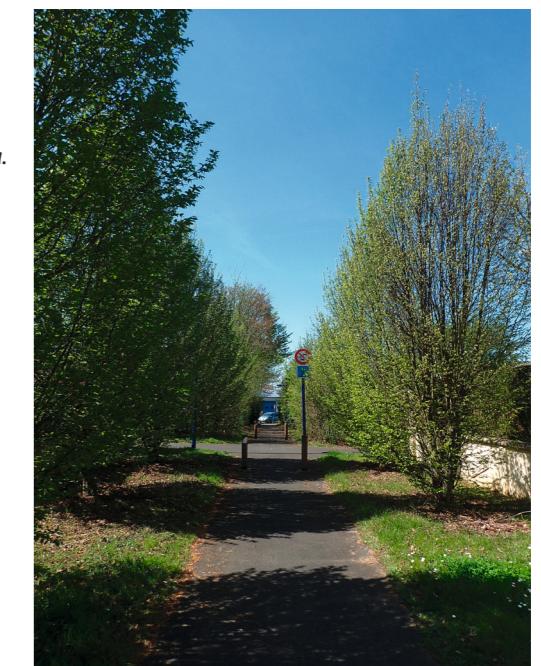
Note globale : C.

Les parcours piétonniers

De nombreux parcours piétonniers sillonnent le bourg de Cuverville. Très intéressants, un seul défaut : des chicanes pas toujours faciles à franchir avec un vélo.

L'un nous a séduit et nous l'avons annexé dans la rubrique « voie verte » : 860 m d'une belle piste qui part de la rue des Laboureurs, descend vers le sud-ouest, s'appelle à un moment rue Raoul Dufy, pénètre au bout de 500 m dans la commune de Démoувille dont il longe la frontière nord Ouest sur 330 m et se termine rue Guillaume Appolinaire à Giberville. Pas de jalonnements : le seul panneau indicateur se trouve quelque part au milieu de la piste, une fois qu'elle longe les champs !

Note globale : B.





La voie verte du chemin de fer minier, venant de Mondeville, traverse la rue de l'Église.





GIBERVILLE

Rue Lionel Terray

350 m d'une très belle voie verte sans aucune connexion mais qu'on a le droit d'utiliser, notamment si on va vers l'est. Attention à la sortie de la piste !

Note globale : D.

Rue de l'Église

En venant de Mondeville on trouve 350 m de bande cyclable sur la rive sud puis, une cinquantaine de mètres plus loin, 200 m sur la rive nord.

Après : rien, si ce n'est qu'on croise la voie verte de l'ancien chemin de fer minier.

Note globale : D.

Voie verte du chemin de fer minier

Toujours aussi belle, et ici parfaitement revêtue. Elle traverse Giberville sur 2 700 m.

Note globale : A.

Giberville, en quittant le bourg pour aller vers Caen par la D675.



DÉMOUVILLE

Route de Rouen (D675) et carrefour avec la D228

700 m de belles pistes à double sens, venant de nulle part et y retournant.

Note globale : D
(en attendant les connexions).

À noter deux bandes cyclables unidirectionnelles sur la chaussée, du carrefour jusqu'à Giberville.

Note globale : D.



GIBERVILLE (suite)

Route de Rouen (D675)

Si vous venez de Mondeville à vélo par la D675, ce qui n'est absolument pas recommandé, vous avez déjà franchi de périlleux rond-points. Après celui avec la D403, vous allez d'abord rouler sur une bande cyclable pendant 400 m, dans le brouhaha des camions, des autos et des motos. Puis la bande s'interrompra pendant environ 30 m pour passer sous la voie verte du chemin de fer minier. Vous retrouverez une autre bande pendant 300 m, puis rien et, soudain, l'ordre de monter sur le trottoir pour suivre une vieille piste unidirectionnelle sur le dit trottoir pendant encore 300 m. Le rond-point avec la D230 se contourne dans le sens des aiguilles d'une montre, comme d'habitude. À sa sortie vous retrouverez une piste bidirectionnelle sur le trottoir qui disparaîtra environ 400 m plus loin. Vous quitterez alors la commune de Giberville pour entrer sur celle de Démouville.

Dans l'autre sens, c'est aussi pire.
Prenez un autre chemin !

Note globale : E.



Légendes

Trouvez les éléments suivants sur les dix photos de la double page :

- la Twingo qui stationne sur ce qui est peut-être une piste ;
- le début d'une bande cyclable en sortant de Giberville ;
- l'obligation de grimper sur un trottoir ;
- l'obligation de descendre d'une piste sur le trottoir ;
- un camion citerne ;
- un cycliste égaré ;
- une autre obligation de descendre de la piste d'un trottoir ;
- une moto ;
- les tables d'un bistrot installées sur ce qui semblait être une piste cyclable ;
- des marques pas effacées au sol ;
- une bande cyclable autour du rond-point.

Résumons-nous

La départementale 675, notamment sur les communes de Giberville et de Démouville est une route très fréquentée par les automobiles et les camions. Elle fait partie des itinéraires sur lesquels on ne devrait pas s'engager à vélo tant qu'il n'y a pas une voie cyclable entièrement sécurisée, en site propre qui sépare le cycliste de toute la circulation motorisée.



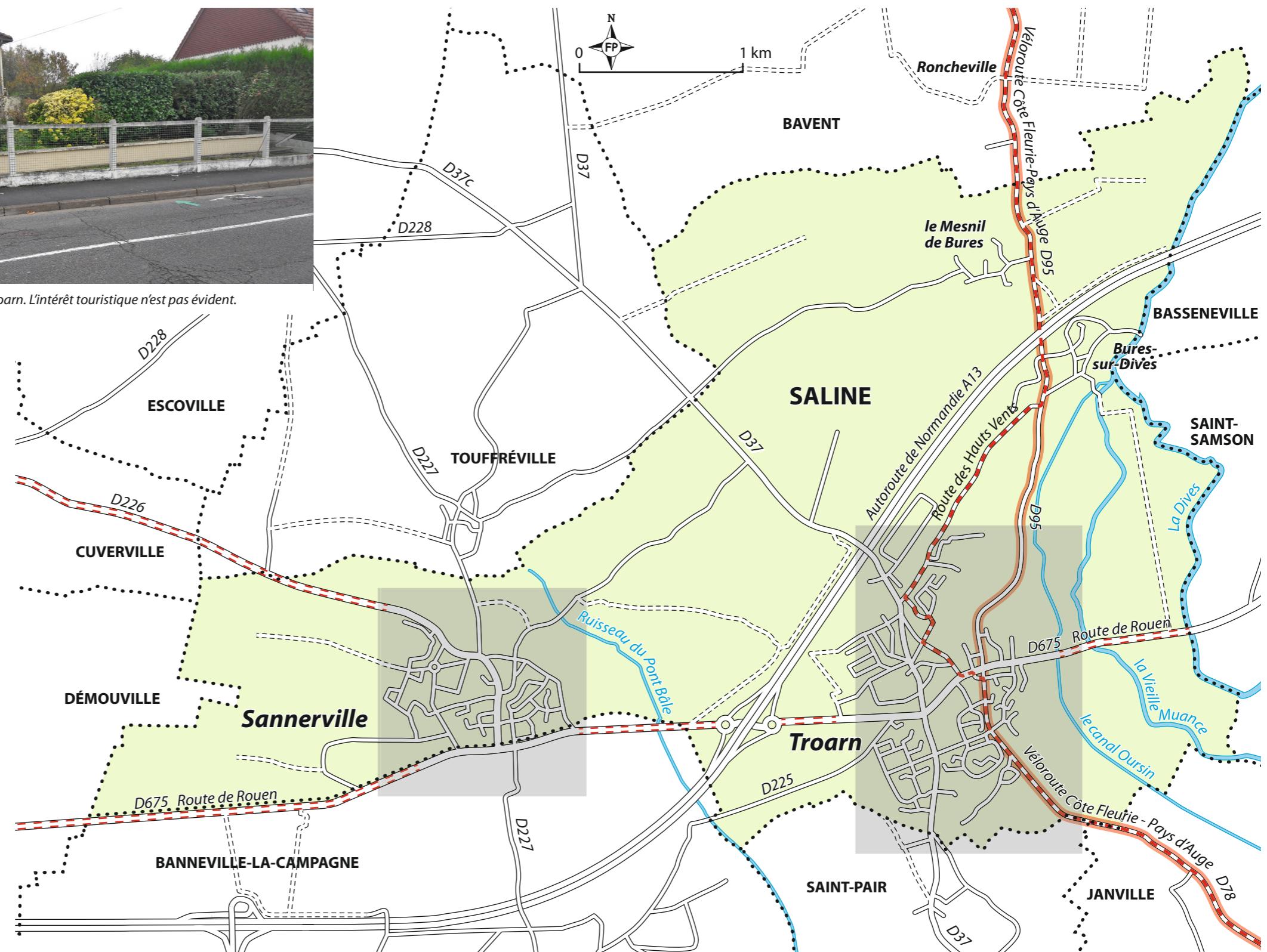
SALINE (Sannerville et Troarn)



Ci-dessus, la véloroute rue de Rouen à Troarn.
Ci-dessous, l'entrée de Sannerville par la D675, en venant de Caen.



La véloroute rue du Muguet à Troarn. L'intérêt touristique n'est pas évident.



Véloroute Côte Fleurie - Pays d'Auge

Ce parcours qui longe les marais de la Dives est agréable sur une route peu fréquentée. Cependant, dans l'agglomération de Troarn, l'itinéraire est compliqué, mal signalé et ne présente aucun intérêt.

Il serait préférable de suivre la D95 et la D78 qui passent à proximité de la place de l'hôtel de ville et des commerces. La modification proposée est soulignée en rouge.

Note : A (dans Troarn : E).

D675 et D226 hors agglomération

Une bande large de 1 mètre, de chaque côté de la chaussée, permet de sécuriser les cyclistes sur ces routes rectilignes où les automobiles roulent à grande vitesse.

À noter que cette séparation n'est pas exclusivement réservée aux cyclistes. Enfin, ces bandes cyclables disparaissent au niveau de l'échangeur de l'autoroute A13

Note globale : C.

Les bandes latérales sur la D226 à la sortie de Sannerville.



Détails dans l'agglomération de Sannerville

D 675 : la circulation bidirectionnelle des vélos se fait sur le trottoir sud partagé avec les piétons. À chaque entrée ou sortie de l'agglomération, il n'y a ni traversée sécurisée de la chaussée, ni signalétique.

Rue du 6 Juin : entre le rond-point au Nord et la rue de la Vigne à la Dame, le trottoir partagé à l'est de la rue n'a aucune connexion.



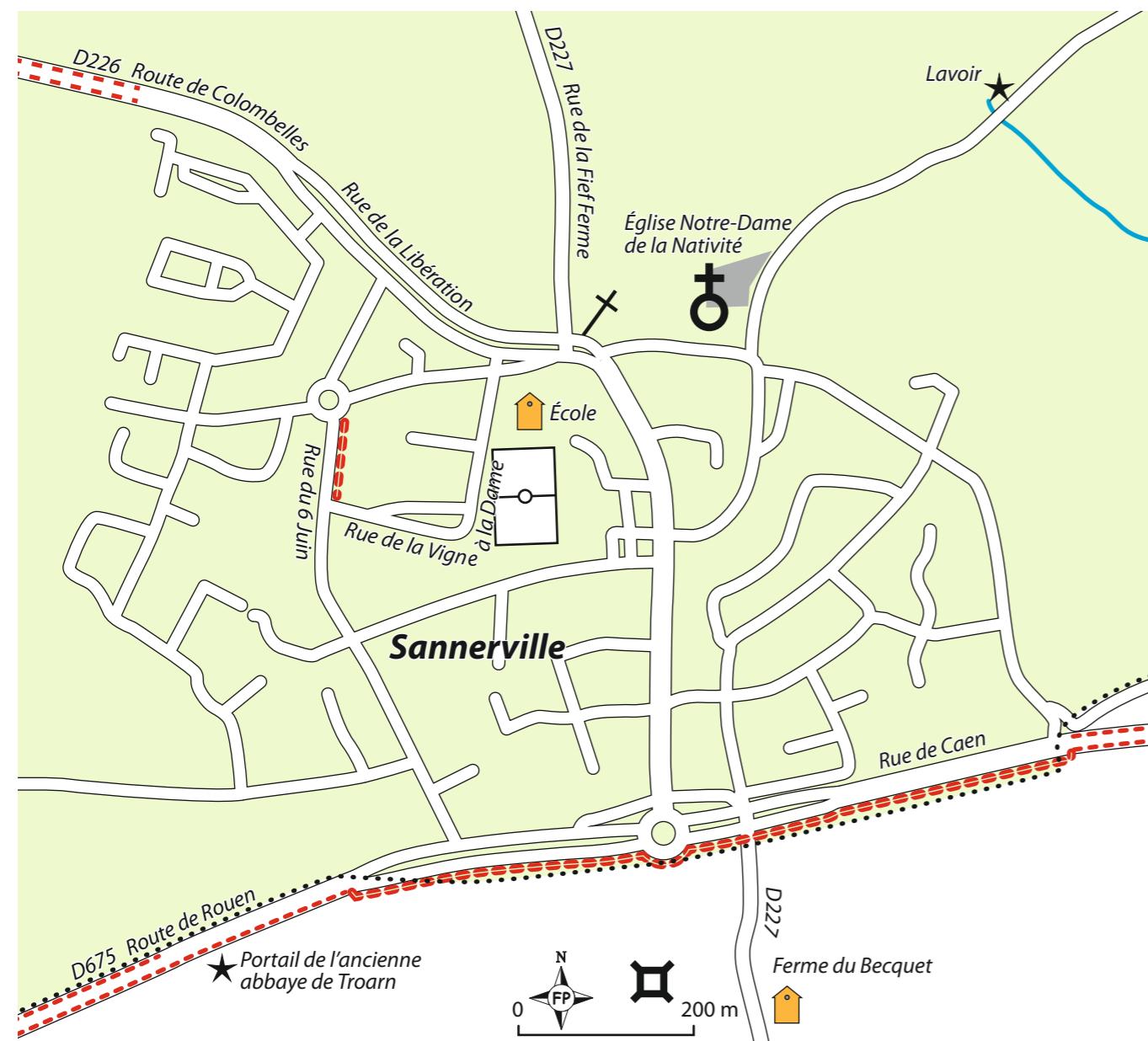
La piste partagée sur le trottoir sud de la D675 dans le bourg de Sannerville.

Détails dans l'agglomération de Troarn

Véloroute : voir plus haut.

D37 en direction de Saint-Pair : une bande cyclable gravillonnée, partagée et bidirectionnelle, à l'ouest de la chaussée, sur 100 m, est signalée par des panneaux. Cela semble être un embryon de volonté d'aménagement en séparation de la circulation automobile.

Note pour la D37 : E.



Évaluation des équipements cyclables de Caen-la-Mer - zone est - page 3 - 16

